



REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

*N* \_\_\_\_\_ MSAS/CAB/CCom

 *Ministère de la Santé  
et de l'Action sociale*

*Dakar, le*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Vendredi 28 Février 2020, la Cellule d'alerte du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale a été contactée par une structure médicale privée de la place, au sujet d'un patient de nationalité étrangère, reçu en consultation et présentant une fièvre à 39°C, un mal de gorge et des maux de tête.

Sur la base de ce tableau clinique répondant à la définition de cas, une équipe s'est immédiatement rendue sur les lieux pour pousser les investigations et effectuer des prélèvements.

Il s'agit d'un patient de nationalité française, marié et père de deux enfants, qui vit au Sénégal avec sa famille depuis plus de deux ans. Il a séjourné en France, à Nîmes, et à la station de ski en région d'Auvergne-Rhône-Alpes, dans la période du 13 au 25 Février 2020. Il est arrivé au Sénégal le 26 Février 2020.

Le patient est actuellement mis en quarantaine au Centre de traitement du Service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital Fann.

Les résultats des tests effectués par l'institut Pasteur de Dakar se sont avérés positifs.

A ce jour, l'état du patient ne suscite aucune inquiétude majeure.

Ainsi, le dispositif de surveillance et de riposte au COVID 19 est renforcé et tous les moyens sont mis en œuvre pour circonscrire la maladie.

L'Organisation Mondiale de la Santé a été informée conformément au Règlement sanitaire International.

Le Ministère de la Santé et de l'Action sociale appelle l'ensemble de la population à la sérénité et au respect strict des mesures de prévention recommandées.